

Anguille : pourquoi ce poisson est particulièrement sensible aux diverses pollutions



Pesticides, dioxines, plastifiants, métaux lourds, hydrocarbures... Nos rivières sont souillées par la présence de nombreux contaminants d'origine industrielle ou agricole. L'anguille compte parmi les espèces les plus exposées à ces polluants, au point que les autorités sanitaires recommandent de n'en consommer que de façon exceptionnelle.

Les rivières françaises se portent mal. Selon l'OFB (Office Français de la Biodiversité), 56,2 % des cours d'eau sont en mauvais état. Près de la moitié est touchée par des pollutions diffuses (nitrates et pesticides issus de l'agriculture notamment) et un quart par des pollutions ponctuelles (rejets industriels, par exemple).

Une espèce plus sensible que les autres

L'anguille est une espèce particulièrement sensible à ces polluants qui peuvent avoir sur elle un effet aigu (déficience physiologique, intoxication ou encore empoisonnement) et surtout des effets chroniques, dus à une exposition sur une période prolongée.

La grande vulnérabilité de l'anguille aux polluants s'explique d'abord par sa biologie. Son long séjour dans les eaux polluées de nos rivières (de 5 à 20 ans) et son régime alimentaire multiplient les expositions aux contaminants. Ce prédateur se nourrit de larves d'insectes, de vers d'insectes aquatiques, de crustacés (écrevisses), d'escargots d'eau, de petits poissons mais également de rongeurs chez l'individu de grande taille. Cette position relativement haute dans la chaîne alimentaire induit un risque plus élevé de bioaccumulation de polluants, que ce soit de manière directe ou indirecte. L'anguille cumule en effet les contaminants présents dans son lieu de vie (bioconcentration) et ceux déjà présents dans ses proies de niveaux trophiques inférieurs (bioamplification).

Le mode de déplacement est un autre facteur explicatif de sa grande vulnérabilité aux pesticides répandus dans les champs. Ce poisson a la faculté de pouvoir sortir de l'eau et ramper au sol pour rejoindre des mares ou des étangs isolés : il peut alors être au contact d'herbicides et de fongicides. Il est aussi confronté aux insecticides utilisés par exemple pour la démoustication de zones humides.

Un poisson gras qui stocke les contaminants

Le cycle de vie de l'anguille la prédispose à stocker les polluants. La plupart d'entre eux sont liposolubles, c'est-à-dire qu'ils se dissolvent dans les graisses et s'y accumulent durablement. Or l'anguille est un poisson gras, et dans les derniers mois précédant sa migration vers l'océan (avalaison ou dévalaison), elle renforce ses réserves de graisse en vue de ce long chemin jusqu'en mer des Sargasses. Un trajet de 6 000 km pendant lequel elle ne s'alimente pas : elle puise son énergie uniquement dans ses graisses qui peuvent représenter 30 % de son poids.

Cette accumulation de divers polluants a des conséquences importantes sur toutes les phases de sa vie. Elle modifie son système endocrinien et son métabolisme, impactant sa capacité à grandir et à accumuler des réserves d'énergie. Elle compromet sa migration en l'affaiblissant et en changeant son comportement, notamment en désorientant l'animal. Les contaminants diminuent également ses chances de reproduction en empêchant le bon développement de ses ovocytes. Le CIEM (Conseil International pour l'Exploration de la Mer) estimait en 2010 que 60 % des anguilles européennes de huit pays différents présentaient un risque de troubles de la reproduction.

Un poisson pollué au point de ne pas être comestible

La sensibilité de l'anguille aux polluants est allée jusqu'à poser des problèmes sanitaires pour l'homme, au point que sa consommation a été déconseillée. Dans les années 2010, des prélèvements ont mis en évidence de très fortes teneurs en PCB (PolyChloroBiphényles). Ces produits étaient utilisés depuis les années 1930 pour fabriquer des vernis, des encres, des peintures et des solvants, mais avaient été interdits en 1987 car considérés comme cancérigènes, perturbateurs endocriniens, mutagènes et neurotoxiques.

Deux décennies plus tard, en raison de leur nature persistante (ils ne sont ni biodégradables, ni chimio dégradables), les PCB continuaient de souiller l'environnement et de s'accumuler dans certains poissons d'eau douce, dont l'anguille.

Les autorités ont réagi en interdisant la pêche à l'anguille sur certaines portions de cours d'eau (parfois jusqu'en 2021) et l'ANSES (Agence nationale de Sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) en recommandant de ne consommer de l'anguille que de façon exceptionnelle (deux fois par mois maximum, voire une fois tous les deux mois pour les personnes fragiles telles que les femmes enceintes). Cette recommandation est toujours d'actualité.

De récentes décisions politiques qui portent atteinte à la survie de l'anguille

Pour mieux protéger l'anguille, une espèce en danger critique d'extinction, il est primordial de restaurer la qualité chimique de nos cours d'eau en encadrant plus strictement le recours aux produits polluants.

Mais de récents signaux viennent assombrir l'avenir déjà bien inquiétant de cette espèce. En février dernier, l'Union européenne a annoncé le retrait d'un projet visant à réduire l'utilisation des pesticides, et la France l'assouplissement du plan Ecophyto, qui prévoyait de diviser par deux le recours aux produits phytosanitaires d'ici à 2030.

Il est grand temps que la préservation des écosystèmes et de la biodiversité qu'ils abritent soient pris en compte dans les politiques publiques.